

Commission MAE :

Bulletin d'actualités n°1 | fév.2026



La commission MAE/extradition attire votre attention sur certaines décisions récemment rendues en matière de MAE et d'extradition. Ce mois-ci, les décisions recensées concernent exclusivement le MAE :

- **Crim, 2 décembre 2025, n°25-87.216**

la chambre criminelle de la Cour de cassation précise les conditions dans lesquelles l'exécution d'un MAE peut être refusée en cas d'atteinte alléguée à la vie privée et familiale de la personne recherchée ;

- **Crim, 10 décembre 2025, n°25-87.491**

en cas de consentement à la remise constaté par la chambre de l'instruction, le pourvoi contre l'arrêt de la chambre de l'instruction n'est recevable que s'il tend à contester la validité dudit consentement ;

- **Crim, 16 décembre 2025, n°25-87.682 :**

la chambre criminelle de la Cour de cassation précise les conditions dans lesquelles l'exécution d'un MAE peut être refusée s'il y a des allégations tenant au risque de conditions de détention constitutives d'un traitement inhumain ou dégradant au regard de la surpopulation carcérale dans les prisons ;

- **CJUE, 15 janv. 2026, aff. C-641/23, Dubers :**

la CJUE précise l'articulation entre la mise en œuvre de la décision-cadre relative au MAE et celle relative au transfèrement des personnes condamnées dans l'Union européenne, au regard de la garantie au retour prévue à l'[article 5§3 de la décision-cadre 2002/584/JAI](#) (MAE).

Nous vous invitons à lire attentivement ces décisions (pour le meilleur et pour le pire s'agissant notamment de la décision du 2 décembre 2025) et nous vous rappelons que ce recueil de jurisprudence n'a pas vocation à être exhaustif.



NOUVEAU !

Parution depuis le 16 janvier 2026 d'une nouvelle lettre d'actualité hebdomadaire en droit de l'Union européenne, diffusée tous les mardis sur le [site internet et le compte LinkedIn de la DBF](#) (Délégation des Barreaux de France).

La DBF représente l'ensemble des avocats des Barreaux français auprès des institutions de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe. Cette lettre d'actualité, intitulée « [Le Bref de la DBF](#) », couvre notamment le Droit du mandat d'arrêt européen, mais également l'ensemble du Droit européen des droits fondamentaux.